
Y A - H A N C H U A N G

RACISME « ANTI-ASIATIQUE », OU LE DÉNIGREMENT D'UNE MINORITÉ

109

En France et dans de nombreux pays occidentaux, les Asiatiques sont souvent considérés comme une « minorité modèle » qui réussit mieux professionnellement que les autres minorités. Ce statut de « Blanc honoraire »¹ non seulement contribue à un stéréotype positif à l'origine de stress de performance et de détresse psychologique parmi ceux qui subissent un tel regard essentialisant, mais aussi occulte les expériences de discrimination raciale, ce qui en fait un frein à la mobilisation. Toutefois, depuis le début des années 2010, un activisme a vu le jour qui vise à dénoncer la violence, les stéréotypes et les discriminations dont sont l'objet les individus perçus comme asiatiques.

Cet activisme a connu une évolution en plusieurs étapes. En 2010, une première manifestation dans le quartier de Belleville, à Paris, qui fait suite à une série d'actions destinées à faire connaître la réalité des agressions et des vols qui y sont perpétrés, exige une augmentation des patrouilles de police et l'installation de caméras de surveillance dans tous les quartiers concernés. En 2016, à la suite de la mort du couturier chinois Chaolin Zhang, à Aubervilliers, de nouvelles actions pointent du doigt le caractère raciste des agressions subies – un racisme alors qualifié d'« anti-asiatique ». La cause est rapidement soutenue par de nombreux élus originaires d'Asie de l'Est et du Sud-Est, témoignant ainsi de l'émergence d'une identité panasiatique. En 2020, à l'aube de la pandémie de Covid-19, ce soutien prend une tout autre envergure : aussitôt que l'épidémie apparaît

1. Eduardo Bonilla-Silva, « From Bi-Racial to Tri-Racial: Towards a New System of Racial Stratification in the USA », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 27, n° 6, 2004, p. 931-950.

dans l'Hexagone, à la fin janvier, les jeunes Asiatiques de France lancent la mobilisation en ligne « #JeNeSuisPasUnVirus » pour dénoncer les agressions et les clichés racistes qui remettent notamment au goût du jour le fantasme de « péril jaune ». Enfin, en mars 2021, cette conscience antiraciste atteint son paroxysme autour du slogan « Stop Asian Hate », qui se propage depuis les États-Unis après l'assassinat de cinq femmes asiatiques à Atlanta et suscite une solidarité mondiale des Asiatiques, à la hauteur de la haine déclenchée à leur encontre par la pandémie. Force est de constater un « avant » et un « après »-pandémie pour la conscience minoritaire des populations asiatiques, dont l'identité se construit autour d'expériences communes d'injustice.

« PÉRIL JAUNE » ET « PETITE TONKINOISE » :

110 UN AUTRE ORIENTALISÉ SOUS LE REGARD COLONIAL

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il n'est pas inutile de rappeler quelques faits sur les populations perçues comme « asiatiques » en France. Bien que le continent asiatique inclue plus de quarante pays, l'usage commun du terme « Asiatiques » semble faire référence aux personnes originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Si ces populations étaient déjà présentes sur le sol français lors de la Première Guerre mondiale (composées notamment des étudiants et des élites arrivés au temps de l'empire colonial, auxquels s'ajoutent environ cent quarante mille ouvriers chinois et quatre-vingt-dix mille soldats indochinois recrutés durant le conflit²), les flux migratoires les plus importants datent de la fin des années 1970. D'un côté, plus de cent vingt mille réfugiés ont fui la guerre dans leurs pays pour rejoindre la France à partir de 1979³; de l'autre, la réouverture des frontières chinoises après la réforme économique de 1978 a réactivé la route migratoire entre la région de Wenzhou, dans le Sud-Est, et la France⁴. Depuis, la provenance de la migration chinoise vers la France ne cesse de se diversifier: les ouvriers du Nord-Est, licenciés en raison de l'accélération de la privatisation des usines à partir de 1995⁵, ou encore

2. Li Ma (dir.), *Les Travailleurs chinois en France dans la Première Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

3. Karine Meslin, « Accueil des *boat people*: une mobilisation politique atypique », *Plein droit*, n° 70, 2006, p. 35-39.

4. Véronique Poisson, « Les grandes étapes de cent ans d'histoire migratoire entre la Chine et la France », *Hommes & Migrations*, n° 1254, 2005, p. 6-17.

5. Florence Lévy, *Entre contraintes et interstices, l'évolution des projets migratoires dans l'espace transnational: une ethnographie des migrants de Chine du Nord à Paris*, thèse de sociologie, EHESS, 2015.

les étudiants venus des quatre coins du territoire, qui dans leur ensemble forment le deuxième groupe le plus important parmi les demandeurs de visa pour étudier en France⁶. Les personnes venant d'autres pays alentour (Corée, Japon, Philippine, Taïwan, Thaïlande, etc.) sont par ailleurs de plus en plus présentes dans l'Hexagone pour des raisons professionnelles ou familiales.

La perception de l'Asie et des Asiatiques en France se fondant en particulier sur les échanges culturels avec la Chine ou le Japon depuis le XIX^e siècle et avec les territoires de l'ancienne Indochine, deux types d'imaginaires coexistent dans la culture populaire. Le premier renvoie au « péril jaune », qui désigne une foule peu civilisée, brutale et menaçante, à l'exemple des Boxers qui se sont révoltés contre les alliés des huit nations en 1900, ou des nationaux d'un Japon modernisé ayant réussi à vaincre la Russie en 1905, qui a provoqué une peur d'invasion « jaune » au moment de l'Exposition universelle de 1900 et des expositions coloniales françaises de 1906 et 1907. Cette représentation d'une population pauvre et indigne de confiance a été revivifiée au cours des années 1960, dans le contexte de la guerre froide et de la révolution culturelle. Ainsi la chanson de Charles Trenet « Le Chinois » (1966) décrit-elle un marchand de chaussures qui « fume de l'opium », qui « s'nourrit de riz frit aux p'tits pois » et qui « est capable d'atteindre son but qui est de déteindre sur nous ». Si, à travers le regard colonial, les hommes asiatiques semblent ainsi « fourbes » ou « sournois », les femmes asiatiques paraissent dociles et sursexualisées, comme l'indique la chanson populaire « La petite Tonkinoise ». À la fois « belles et fidèles », « vives » et « charmantes », ces femmes des colonies se font immédiatement lascives et dévergondées face aux colons européens. La peur et le fantasme, l'asiaphobie et l'asiophilie, sont deux émotions qui constituent un couple de stéréotypes complémentaires sur les Asiatiques dans le cadre de l'empire colonial.

111

ENTRE-SOI ÉCONOMIQUE, SOURCE DE STIGMATES, DE MÉFIANCE ET DE FANTASME

À partir des années 1980, les réfugiés de l'ancienne Indochine et les travailleurs migrants chinois deviennent des forces de main-d'œuvre visibles en région parisienne. Exerçant principalement leur métier dans

6. Yong Li, *Condamnés à réussir : insertion professionnelle des diplômés chinois en France, nouvelles dynamiques migratoires et identitaires*, thèse de sociologie, Université de Rouen Normandie, 2016.

le commerce alimentaire, la fabrication de prêt-à-porter ou la maroquinerie, ils assurent la position de « minorité intermédiaire » en faisant le lien entre le producteur et les consommateurs dans l'espace urbain. Ces secteurs tertiaires sont certes connus pour être des niches de spécialisation attirant les entrepreneurs ethniques, mais l'essor économique de la Chine donne un atout particulier aux entrepreneurs du pays : la possibilité de transformer le modèle de production de textile parisien en un commerce international de produits *made in China*. S'il est indéniable que le « marché ethnique du travail » fournit à ses membres une protection économique efficace, cet entre-soi provoque également des préjugés qui font écho aux clichés précédemment évoqués.

Tout d'abord, l'opacité de l'entre-soi économique basé sur une origine ethnique commune alimente une suspicion de replis communautaires et de comportements illicites. C'est pourquoi les expressions péjoratives « réseaux mafieux », « traite d'êtres humains », ou encore « travail clandestin », sont régulièrement utilisées pour qualifier l'activité des immigrés asiatiques. Cette forme d'hostilité a, par exemple, pu s'observer à Paris, au début des années 2000, lors d'un conflit opposant, dans le quartier Popincourt, les habitants et la mairie du XI^e arrondissement aux grossistes chinois : les élus qualifiaient ces derniers de « mafia », tandis que les protestataires jugeaient leurs produits « bas de gamme » ou « manquant d'esthétique ». À cet égard, l'essor économique de la Chine a eu un impact négatif sur la perception de ses commerçants en France.

Un autre exemple frappant est la publication par *Le Point*, en 2012, de l'article « L'intrigante réussite des Chinois de France ». S'y trouvait un encadré intitulé « Les 5 commandements de l'entrepreneur chinois », assimilant ce dernier à un individu qui ne respecte pas la loi et qui travaille uniquement avec des membres de sa famille. Cet exemple montre à quel point la figure de l'entrepreneur immigré contribue à l'essentialisation des populations concernées. En 2014, l'hebdomadaire a d'ailleurs été condamné pour diffamation. Grâce à ce procès engagé par SOS Racisme et l'Association des jeunes Chinois de France, les préjugés associés aux immigrés chinois en France ont pu être examinés et inclus dans le champ des stéréotypes racistes⁷.

Au-delà d'une représentation négative dans la sphère médiatique et culturelle, le cliché de l'entrepreneur chinois est à l'origine de la

7. « *Le Point* condamné pour diffamation pour un article sur les immigrés chinois », *Le Monde*, 25 janvier 2014.

prolifération d'agressions motivées par des raisons pécuniaires. Ainsi, dans les années 2010, à mesure que le nombre d'habitants venus de Chine s'accroît dans le département de Seine-Saint-Denis, les personnes d'origine asiatique deviennent la cible fréquente de vols. Dès lors, de Belleville à Aubervilliers, de Bagnolet à La Courneuve, les mobilisations se multiplient pour témoigner d'une expérience commune. Outre le stéréotype de l'entrepreneur chinois qui les associe à des personnes riches⁸, les Asiatiques se voient également catégorisés comme des êtres dociles ou soumis. Cette stigmatisation, s'appuyant parfois sur une vulnérabilité réelle en raison d'un handicap linguistique et administratif, suscite des sentiments d'impuissance qui se sont traduits, en 2016, par des manifestations massives après la mort de Chaolin Zhang, sous le cri de ralliement « Les préjugés tuent ! ». Pour soutenir cette initiative, une vingtaine d'élus dénoncent alors un comportement « politiquement correct » qui sous-tend un racisme à l'origine de ces agressions : « Le racisme envers les Asiatiques a été, en effet, souvent nié par la société française et parfois par les victimes elles-mêmes. Le silence n'est pas dû au hasard, mais à l'image fantasmée que l'on associe à cette communauté. [...] Le politiquement correct autorise aujourd'hui encore à rire des Asiatiques en France, de leur physique, de leur peau, de leurs yeux bridés, de leur accent. On rit encore de leurs habitudes, de leurs coutumes, de leur travail, de leur famille, de leur hygiène, de leur commerce, de leurs vêtements. Malheureusement, derrière l'humour, qu'il soit amical ou malveillant, se cache bien souvent une forme de condescendance, voire de mépris. Il n'y a pas de racisme, nous dit encore le politiquement correct, puisque ces gentils Asiatiques ne boudent pas, ne remuent ni ciel ni terre⁹ ! »

Cette tentative visant à mettre en lumière un rapport causal entre les préjugés racialisants et les agressions mortelles fait écho à une série d'actions à caractère culturel menées par des jeunes Français issus de familles d'origine asiatique pour déconstruire les stéréotypes. Des choix professionnels qu'ils font à leurs préférences dans la vie privée, en passant par des réflexions sur leurs négociations identitaires, leurs témoignages révèlent notamment le refus d'une essentialisation au sein d'une catégorie figée et monolithique. Ces nombreuses actions culturelles qui fleurissent

113

8. Cf. le témoignage des auteurs de l'agression de Chaolin Zhang (« Procès sur fond de racisme des agresseurs de Chaolin Zhang, mort après un vol à Aubervilliers », BondyBlog.fr, 16 juin 2018).

9. « La colère des élus d'origine asiatique contre le racisme anti-asiatique » (tribune), *Le Journal du dimanche*, 3 septembre 2016.

sur les réseaux sociaux et dans le monde médiatique ont un but précis : opérer un « retournement de stigmate »¹⁰.

SINOPHOBIE ET SOUPÇON COMPLOTISTE À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION CHINOISE

Source d'un mécanisme d'essentialisation par les pratiques économiques des immigrés, la réémergence de la Chine en tant que puissance centrale produit parallèlement des effets territoriaux et émotionnels qui contribuent au processus de racialisation des diasporas chinoises, voire de l'ensemble des individus issus de l'immigration asiatique pouvant y être assimilés. L'effet d'une telle « globalisation chinoise »¹¹, qu'elle soit jugée de manière positive ou négative, dessine des frontières symboliques réactivées notamment lors de polémiques en lien avec la Chine. Depuis les Jeux olympiques de 2008 à Pékin, les jeunes Chinois se voient souvent demander de justifier leur adhésion aux valeurs françaises, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme. Le rayonnement de la Chine et son discours diplomatique alternatif à celui de l'universalisme occidental, mettant en avant les « valeurs asiatiques » ou l'idéologie confucéenne, conduisent les descendants d'immigrés chinois, quelle que soit leur opinion vis-à-vis de la politique de leur pays d'origine, à redouter une forme d'assignation identitaire.

La pandémie de Covid-19, apparue à Wuhan, au centre de la Chine, n'a fait qu'accentuer ce mécanisme et élargir son objet à l'ensemble des personnes asiatiques. D'une part, elle a revivifié l'imaginaire archaïque du « péril jaune », cette force barbare qui va envahir l'Occident. Ainsi, peu après l'annonce du confinement à Wuhan, le 26 janvier, *Courrier picard* titre en une « Coronavirus chinois : alerte jaune » et intitule son éditorial « Le péril jaune ? ». L'évocation de ce vieux fantasme induit une racialisation des populations chinoises en France et génère de la haine et du rejet à leur encontre. L'embrasement médiatique qui s'est alors fait jour a également porté sur les pratiques culinaires des Chinois, considérées comme arriérées, sinon barbares. Sur les réseaux sociaux en particulier, on assiste à un déferlement de publications créant un amalgame entre la consommation d'animaux sauvages en Chine et les restaurants tenus par

10. Cf. Hélène Le Bail, « Actions culturelles engagées : discours et mobilisations contre le « racisme anti-asiatique » en France », *Migrations Société*, n° 183, 2021, p. 47-64.

11. Frank N. Pieke, « Introduction: A Chinese Century in Anthropology? », *Social Anthropology*, vol. 17, n° 1, 2009, p. 1-8.

des immigrés chinois à l'étranger. En construisant une hiérarchie entre des pratiques culinaires dites exotiques et archaïques, d'un côté, et les habitudes européennes, considérées comme civilisées et supérieures, de l'autre, de tels clichés réaffirment la catégorisation entre un Occident universaliste civilisé et un Orient arriéré, renforçant ainsi l'altérisation des personnes perçues comme asiatiques.

D'autre part, la pandémie a suscité une résistance contre l'influence économique et politique de l'État chinois. Cette politisation du virus s'exprime en premier lieu dans les propos du président Donald Trump, qui ne cesse alors de parler de « virus chinois » ou de « *Kung flu* ». Les agressions verbales ou physiques visant les Asiatiques ont par la suite connu une augmentation d'au moins 75 % sur le territoire américain¹². La provocation de Trump s'inscrit dans la stratégie anti-Pékin clairement formulée depuis son élection, qui tente de défendre la position hégémonique des États-Unis face à une puissance chinoise voulant s'imposer sur le plan international. La légitimité de la guerre commerciale contre la Chine s'en trouve renforcée, tout comme une composante importante de l'électorat présidentiel : les ouvriers blancs sensibles aux revendications qui sous-tendent le « *Buy American* ». En parallèle, la diabolisation de la Chine par l'appellation « *China virus* » catalyse la haine à l'encontre de toutes les personnes « asiatiquetées », ce qui explique l'accroissement spectaculaire des attaques subies. Au total, plus de neuf mille déclarations de cas d'agression ont été recensées jusqu'à l'été 2021¹³.

En France, bien que cette tentative de stigmatisation soit moins courante de la part de la classe politique, le débat autour de l'efficacité de la gestion de la pandémie par la Chine se voit réduit à l'opposition entre régime démocratique et régime autoritaire. La crise sanitaire a par conséquent attisé les tensions géopolitiques, Pékin dénonçant notamment, *via* son ambassadeur en France, « les manœuvres auxquelles se livrent les forces antichinoises occidentales dans leur guerre médiatique » et accusant les pays en cause de chercher à « discréder et minimiser l'efficacité de son action » parce qu'ils ne voudraient pas « voir grandir l'influence de la Chine »¹⁴. Ce conflit a dépassé le cadre médiatico-diplomatique pour affecter personnellement les immigrés chinois et leurs descendants,

12. « Stop AAPI Hate National Report: 3/19/20 – 9/30/21 », StopAAPIHate.org, 21 novembre 2021.

13. « “Not Going Away”: More than 9K Anti-Asian Hate Incidences since Covid Pandemics Began », USA Today.com, 12 août 2021.

14. « “Qui se connaît lui-même ne se plaint jamais d'autrui”. Observations d'un diplomate chinois en poste à Paris », Amb-Chine.fr, 5 avril 2020.

ainsi pris dans une guerre idéologique. En effet, les critiques adressées à la Chine sur sa gestion de la pandémie sont parfois vécues par ces derniers comme une manière de les pousser à « choisir leur camp » entre plusieurs catégories d'identité. Et pour cause : le 28 octobre 2020, le soir de l'annonce du deuxième confinement, plusieurs messages postés sur Twitter appellent à agresser les Chinois ou les Asiatiques¹⁵. Au-delà de la pandémie, les personnes chinoises se voient aussi reprocher le génocide des Ouïghours, comme s'ils étaient responsables ou complices de la politique de Pékin en toute matière.

En raison de l'essor de cette Chine qui assume de plus en plus nettement son modèle politico-économique comme alternative à la démocratie libérale occidentale, les jeunes Français d'origine asiatique font figure de corps étranger, voire de menace à la cohésion nationale. En réponse à l'injonction de prouver leur loyauté depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19, nombreux sont ceux qui revendiquent une double appartenance. Ainsi, début avril 2021, à la suite de la fusillade à Atlanta et du procès des tweets anti-asiatiques, une vidéo intitulée « #WeBelongHere : Nous sommes d'ici » se propage sur internet. Tournée au sein du Triangle de Choisy, dans le XIII^e arrondissement de Paris, et sur le parvis du Louvre, deux endroits emblématiques de la capitale, elle présente les visages d'une dizaine de personnes originaires de divers pays d'Asie, révélant l'hétérogénéité des « Asiatiques » et leur envie d'être considérés comme des citoyens et citoyennes français à part entière. Le message est clair : l'affirmation d'une identité panasiatique n'exclut pas l'appartenance à la nation française.

UN RACISME SANS RACE ?

De notre analyse ressortent certaines caractéristiques du racisme dit anti-asiatique qui l'éloignent d'un simple mécanisme biologique et l'imbriment dans les enjeux géopolitiques de la distinction entre « nous » et « ils ». Que ce soit à travers la peur d'une invasion asiatique cristallisée par l'image d'un « péril jaune », la condamnation des membres d'une communauté commerçante qui se « replient » pour « rester entre eux », ou bien l'opposition à l'influence économique et politique chinoise accentuée par la pandémie de Covid-19, la stigmatisation des personnes asiatiques, qui fait écho à la perception d'une incompatibilité civilisationnelle, partage

15. « Racisme anti-asiatique : un appel à “agresser chaque Chinois” circule sur les réseaux sociaux », *Le Figaro*, 30 octobre 2020.

de nombreux points communs avec l'antisémitisme et l'islamophobie. De même, les revendications des jeunes Asiatiques, qui assument pleinement leur citoyenneté française, se situent dans une parfaite continuité avec celles de la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983.

Force est de constater que la peur de la mondialisation non seulement renforce les frontières extérieures de la France, mais dessine aussi des frontières au sein même de la société qui viennent se greffer à des imaginaires culturalisants. Pour abattre ces murs intérieurs, il est désormais indispensable d'élargir le répertoire culturel national, à savoir « des outils et des discours publics culturellement disponibles dans chaque espace national permettant aux individus de donner un sens à leurs expériences¹⁶ », en regardant en face le caractère multiculturel de la société française. Telle était la revendication des enfants « beurs » d'hier; c'est (et ce sera) celle des jeunes Asiatiques d'aujourd'hui et de demain.

117

16. Michèle Lamont et Laurent Thévenot, « Toward a Renewed Comparative Cultural Sociology », in *id. (dir.), Rethinking Comparative Cultural Sociology: Repertoires of Evaluation in France and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 9 (nous traduisons).

R É S U M É

Les origines et les mutations du racisme dit anti-asiatique sont ici analysées à travers une approche multi-échelle qui articule l'influence géopolitique, les structures économiques et le processus de racialisation. À partir d'une description des représentations des Asiatiques forgées pendant l'époque coloniale, cet article décrypte l'évolution de tels stéréotypes des années 1970 à nos jours, puis l'émergence des mobilisations de jeunes Franco-Asiatiques, qui invitent à un désenclavement du répertoire culturel national.

